

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

22100 Dinan

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

2 Risques technologiques identifiés :



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Dinan

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



Informations détaillées :



AZI : AZI 1

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM22

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

13 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1731318A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2017	15/12/2017
IOCE1008437A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/02/2010	02/04/2010
IOCE1012624A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/02/2010	13/05/2010
IOCE0821938A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/05/2008	16/09/2008
INTE0700065A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/2006	10/03/2007
INTE0100409A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2001	18/07/2001

Risque d'inondation sur Dinan

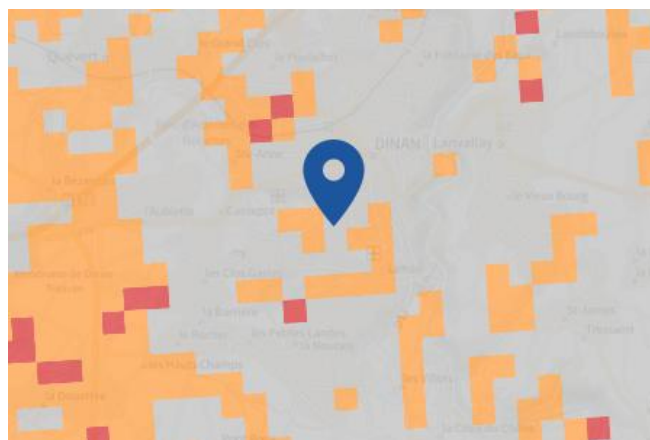
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0100059A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/01/2001	23/02/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500497A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/07/1995	15/10/1995
INTE9500103A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	24/02/1995
INTE9400127A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/10/1993	24/03/1994
INTE8800136A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/1988	21/04/1988
INTE8800166A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/1988	13/08/1988

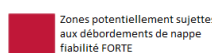
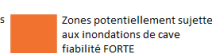
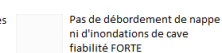
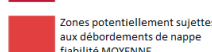
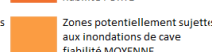
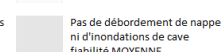
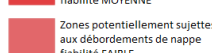
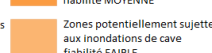
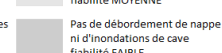
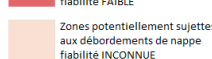
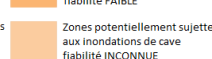
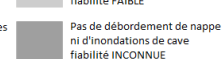
Risque de remontées de nappe sur Dinan

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

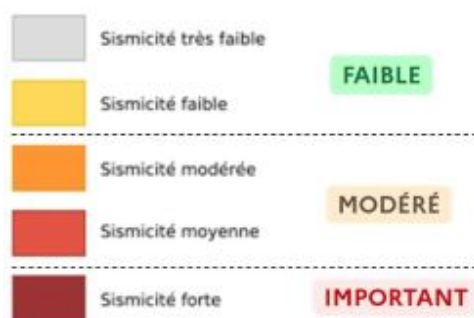
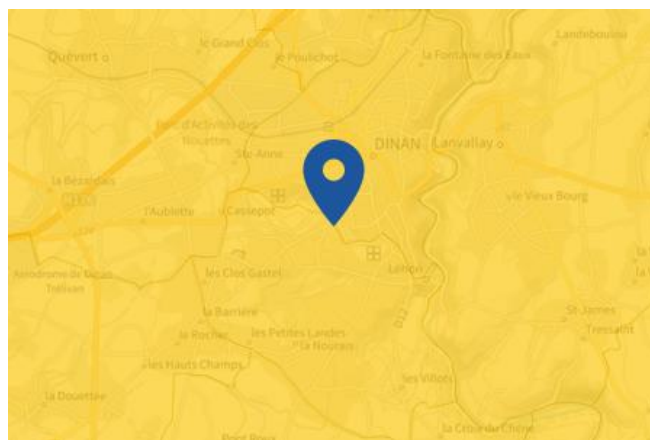
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Dinan

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM22**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Dinan

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM22**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

3 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

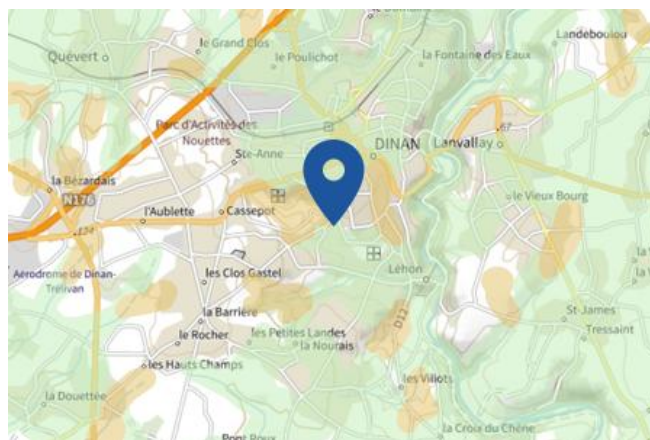
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2514336A	Mouvement de Terrain	26/02/2024	23/05/2025
INTE2127287A	Mouvement de Terrain	05/12/2020	28/09/2021
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Dinan

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

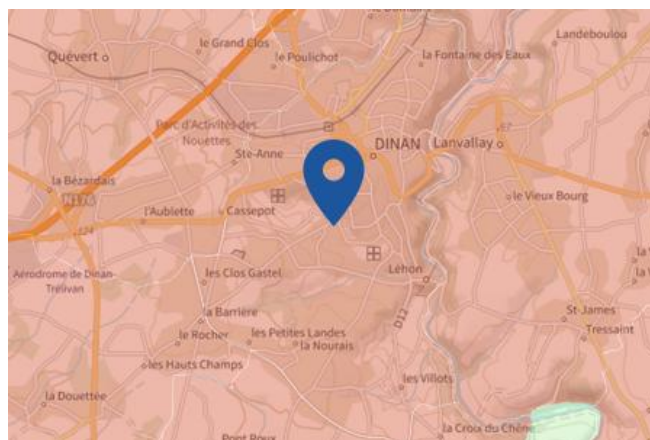
Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Dinan

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

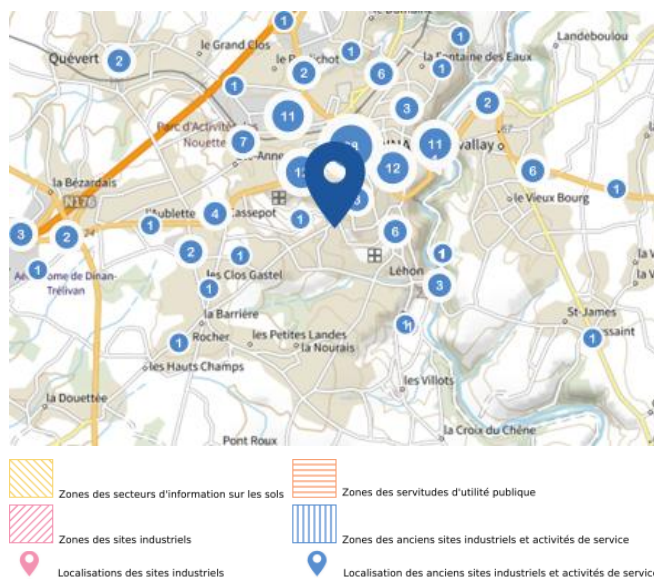
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de pollution des sols sur Dinan

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque rupture de barrage sur Dinan

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM22

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
62200487	Chute de blocs / Eboulement	

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000074401	Ancienne usine à gaz	Clôturée

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

141 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3807488	Ancienne usine à gaz	En arrêt	
SSP3807438		En arrêt	
SSP3807437		En arrêt	
SSP3807303		En arrêt	
SSP3806968		En arrêt	
SSP3806967		En arrêt	
SSP3806966		En arrêt	
SSP3806965		En arrêt	
SSP3806964		En arrêt	
SSP3806963		En arrêt	
SSP3806962		En arrêt	
SSP3806961		En arrêt	
SSP3806960		En arrêt	
SSP3806959		En arrêt	
SSP3806957		En arrêt	
SSP3806956		En arrêt	
SSP3806955		En arrêt	
SSP3806954		En arrêt	
SSP3806953		En arrêt	
SSP3806952	Imprimerie commerciale	Indéterminé	
SSP3806951		Indéterminé	
SSP3806950		En arrêt	
SSP3806949		Indéterminé	
SSP3806948		En arrêt	
SSP3806947		En arrêt	
SSP3806946		En arrêt	
SSP3806945		En arrêt	
SSP3806944		En arrêt	
SSP3806943		Indéterminé	
SSP3806781		En arrêt	
SSP3806602		Indéterminé	
SSP3806601		Indéterminé	
SSP3806600		Indéterminé	Fabrication d'équipements de levage et de
SSP3806599		Indéterminé	
SSP3806598		Indéterminé	
SSP3806597		En arrêt	
SSP3806596		Indéterminé	
SSP3806400		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3806340		En arrêt	
SSP3806330		En arrêt	
SSP3806153		Indéterminé	
SSP3806107		En arrêt	
SSP3806053		Indéterminé	
SSP3806047		En arrêt	
SSP3806002		En arrêt	
SSP3805954		En arrêt	
SSP3805599		En arrêt	
SSP3805598		Indéterminé	
SSP3805597		En arrêt	
SSP3805596		En arrêt	
SSP3805595		En arrêt	
SSP3805594		En arrêt	
SSP3805593		En arrêt	
SSP3805592		En arrêt	
SSP3805591		En arrêt	
SSP3805590		En arrêt	
SSP3805589		En arrêt	
SSP3805588		En arrêt	
SSP3805587		En arrêt	
SSP3805586		En arrêt	
SSP3805585		En arrêt	
SSP3805584		En arrêt	
SSP3805583		En arrêt	
SSP3805582		En arrêt	
SSP3805581		En arrêt	
SSP3805580		En arrêt	
SSP3805579		En arrêt	
SSP3805578		En arrêt	
SSP3805577		En arrêt	
SSP3805576		En arrêt	
SSP3805575		En arrêt	
SSP3805574		En arrêt	
SSP3805573		En arrêt	
SSP3805572		En arrêt	
SSP3805571		En arrêt	
SSP3805570		En arrêt	
SSP3805569		En arrêt	
SSP3805568		En arrêt	
SSP3805567		En arrêt	
SSP3805217		En arrêt	
SSP3804980		En arrêt	
SSP3804953		En arrêt	
SSP3804942		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3804938		En arrêt	
SSP3804712		En arrêt	
SSP3804388		En arrêt	
SSP3804387		En arrêt	
SSP3804386		En arrêt	
SSP3804385		En arrêt	
SSP3804384		En arrêt	
SSP3804383		Indéterminé	
SSP3804354		En arrêt	
SSP3804352		En arrêt	
SSP3804349		En arrêt	
SSP3804329		En arrêt	
SSP3804328		En arrêt	
SSP3804308		En arrêt	
SSP3804304		En arrêt	
SSP3804302		En arrêt	
SSP3804240		En arrêt	
SSP3804232		En arrêt	
SSP3804225		En arrêt	
SSP3804191		En arrêt	
SSP3804179		En arrêt	
SSP3804051		En arrêt	
SSP3804035		En arrêt	
SSP3804028		Indéterminé	
SSP3804000		En arrêt	
SSP3803980		En arrêt	
SSP3803956		En arrêt	
SSP3803955		En arrêt	
SSP3803953		En arrêt	
SSP3803952		En arrêt	
SSP3803951		En arrêt	
SSP3803950		En arrêt	
SSP3803908		En arrêt	
SSP3803907		En arrêt	
SSP3803906		En arrêt	
SSP3803904		En arrêt	Fabrication d'équipements de levage et de
SSP3803903		En arrêt	
SSP3803899		En arrêt	
SSP3803898		En arrêt	
SSP3803805		En arrêt	
SSP3803754		En arrêt	
SSP3803752		En arrêt	
SSP3803750		En arrêt	
SSP3803749		En arrêt	
SSP3803748		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3803745	Garage du Château	En arrêt	
SSP3803743		En arrêt	
SSP3803741		En arrêt	
SSP3803703		En arrêt	
SSP3803702		En arrêt	
SSP3803701		En arrêt	
SSP3803699		En arrêt	
SSP3803698		En arrêt	
SSP3803697		En arrêt	
SSP3803696		En arrêt	
SSP3803695		En arrêt	
SSP3803691		En arrêt	
SSP473116	MOTTAIS (Ets)	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

